



Luxembourg, le 3 août 2009

Monsieur Laurent MOSAR
Président de la Chambre
des Députés

LUXEMBOURG

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le:

07 AOÛT 2009

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 88 de notre Règlement interne, je souhaite interpellier le Gouvernement au sujet du chantier du Musée de la Forteresse.

En effet, dans sa réunion du 30 mars 2009, la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire a, sur base d'un rapport spécial de la Cour des Comptes, adopté un rapport dans lequel elle dresse un bilan de tous les dysfonctionnements apparus au cours des dernières années dans le cadre du projet d'un musée au site des Trois Glands.

Dans le cadre de mon interpellation je souhaite évoquer principalement les points suivants:

- le rapport spécial de la Cour des Comptes;
- les dépassements budgétaires du projet;
- la défaillance des instances de contrôle;
- l'insuffisance de la tutelle exercée par le Ministère de la Culture;
- le concept muséologique du projet.

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Anne BRASSEUR
Député